



**AUTORISATION PARENTALE POUR L'ASSOCIATION SPORTIVE et LES SORTIES UNSS
VALABLE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026**

Je soussigné(e)

- 1 Père
2 Mère
3 Tuteur/Tutrice,
4 représentant(e) légal(e) de l'élève :

Nom et Prénom :

Né(e) le :

1

- L'autorise à participer aux activités de l'Association Sportive le Mercredi après-midi de 13h à 16h et les midis entre 12h20 et 13h (inscription Obligatoire pour les élèves d'une Section Sportive)
 - A pris connaissance que mon enfant n'a plus besoin de fournir un certificat médical pour l'obtention de la licence. Le code de l'éducation (article L552-4) stipule que « tout élève apte à l'éducation physique et sportive est réputé apte aux activités physiques et sportives volontaires »
 - L'autorise à emprunter les transports mis en place
 - Autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur à prendre toute disposition concernant mon enfant en vue de le faire hospitaliser ou de faire assurer une intervention chirurgicale rendue nécessaire par avis médical.
- Téléphone et personne à joindre :
- A pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS (disponible sur le site de l'UNSS)
 - 1 Oui
 - 2 Non

Le règlement de 20€ devra être effectué à la rentrée avec un chèque à l'Ordre de « l'Association Sportive du Lycée Beauregard », en liquide, ou via l'application Yep's (20€ offert pour une inscription à une Association Sportive).

Fait à , le :

Signature :